

Rapport public Parcoursup session 2022

Aix Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Trilingue Anglais - Hébreu études juives - 3ème langue à choix (23991)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2022.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Aix Marseille Université - Site d'Aix-en-Provence - Licence - Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales - Parcours Trilingue Anglais - Hébreu études juives - 3ème langue à choix (23991) | Jury par défaut | Tous les candidats | 15 | 29 | 28 | 29 | 22 | 50 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES ET REGIONALES (LLCER) :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette d'argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un très bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention, qui comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes, impose une très bonne maîtrise au niveau baccalauréat de la langue choisie.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les cultures étrangères (lectures, théâtre, cinéma, documentaires, visite de musées, voyages)

Cette mention impose en effet un réel intérêt pour l'histoire, la civilisation et la culture littéraire, linguistique et artistique en général, et en particulier celles de l'aire géographique de la langue choisie.

* Avoir un goût prononcé pour la lecture en français et en langue étrangère

Cette formation impose en effet une appétence pour la lecture de textes littéraires en français et dans la langue choisie.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline est bien évidemment essentiel, mais l'étude des langues impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la formation en LLCER, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence LLCER laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de Licence.

La filière ne permet pas de débiter en anglais. Les enseignements proposés **ne sont pas des cours d'initiation en anglais.**

En revanche, **l'hébreu est étudié au niveau débutant à partir de la L1.**

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

. Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le parcours-type TRILINGUE de la Licence LLCER est une formation rare sur le plan national.

Elle vise à développer une **connaissance approfondie des langues étudiées** (les niveaux visés sont distincts selon que la langue est commencée en débutant - l'hébreu - ou en continuant - l'anglais - mais l'objectif est toujours de permettre en fin de Licence un niveau de compréhension et d'usage actif de la langue autorisant une grande autonomie en situation de travail ou de recherche) **mais aussi de la culture des pays dans lesquels ces langues sont parlées**. Les connaissances culturelles incluent une réflexion sur les langues (linguistique, histoire de la langue, phonologie, traduction) et sur les sociétés (histoire, arts et littérature)

Plus de 100 accords et partenariats : formation interculturelle offrant la possibilité de nombreuses mobilités internationales.

1ère langue : Anglais

2ème langue : Hébreu

3ème langue, à choisir parmi une vingtaine de langues (<https://allsh.univ-amu.fr/enseignements-lansad>) le choix se fait à la rentrée et est soumis aux capacités d'accueil dans les groupes. Le coréen et le japonais ne sont pas offerts en 3ème langue ; l'italien qu'à partir du niveau

intermédiaire pas débutant.

Attention le choix de la langue est soumis aux capacités d'accueil dans les groupes.

Pour plus d'information : <https://formations.univ-amu.fr/ME3HLE-PRHLE3AK.html>

Césures :

Pour les étudiants ayant fait une demande de césure via Parcoursup, vous devez absolument consulter les dates et les modalités de candidature via le lien suivant : <https://allsh.univ-amu.fr/cesure>

ATTENTION : Aucun dossier ne sera traité en dehors des dates indiquées.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'outil l'aide à la décision Parcoursup (algorithmique) a permis d'élaborer un préclassement et une typologie de situations spécifiques.

Cette base de travail a donné lieu lors de la commission d'examen des vœux à l'étude des dossiers individuels identifiés dans la typologie et à l'élaboration du classement qualitatif.

Le paramétrage d'outil d'aide à la décision a été le suivant :

- les notes du baccalauréat et les notes de première et de terminale
- la note en anglais
- la fiche avenir remplie par les professeurs du secondaire
- Attendus locaux : les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté pour réussir le diplôme de licence.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Nous rappelons que les projets de formations doivent être renseignés de manière spécifique pour chaque vœu. Les activités et centres d'intérêt doivent être renseignés par tous les candidats et notamment les candidats en reprise d'études, en réorientation et DAEU.

La prise en compte de la fiche avenir et de l'avis du conseil de classe est décisive. Attention : l'avis du conseil de classe doit être motivé en fonction de chaque vœu : un avis générique qui serait donné pour l'ensemble des vœux d'un candidat fausse gravement le fonctionnement de la procédure.

Nous conseillons aux candidats ayant besoin d'une validation de diplôme de télécharger systématiquement dans leur dossier les pièces demandées, afin d'en permettre la meilleure appréciation possible, et ce en procédure principale comme en procédure complémentaire : copie des diplômes obtenus (le cas échéant, baccalauréat ou équivalent, autres diplômes de l'enseignement supérieur, etc.), copies des bulletins ou relevés de notes (études secondaires, études supérieures), résultats de diplômes. Au besoin, tous ces documents seront fournis avec une traduction assermentée en français. La commission pédagogique ne peut se baser uniquement sur les éléments déclaratifs formulés par les candidats.

Cette année, nous avons constaté une augmentation des candidats en reprise d'études ou en DAEU, particulièrement dans certaines filières. L'algorithme ne pouvant être appliqué à ces profils, nous conseillons d'autant plus vivement à ces candidats de renseigner le maximum d'éléments demandés (bulletins de résultats, diplôme, lettre de motivation) et de fournir la fiche de suivi afin que leur dossier puisse être évalué de la manière la plus juste possible au regard de l'ensemble des candidatures.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Les notes du baccalauréat, de première et de terminale et les résultats des épreuves anticipées du baccalauréat | Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté | Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté | Essentiel |
| | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations ou en reprise d'études | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations ou en reprise d'études | Résultats obtenus dans l'enseignement supérieur pour les réorientations ou en reprise d'études | Essentiel |
| | Notes du DAEU | | Notes du DAEU | Essentiel |
| | Les notes en anglais | Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté | Les lycéens titulaires d'un baccalauréat général présentent le profil le plus adapté | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | «Méthode de travail » | Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir | Essentiel |
| Savoir-être | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | «Autonomie » et « Capacité à s'investir » | Champ « Autonomie » et « Capacité à s'investir » de la fiche Avenir | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | L'avis du conseil de classe et du chef d'établissement mentionné sur la fiche Avenir | «Capacité à réussir » | Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir | Essentiel |

| | | | |
|---|-------------------------------|---|-----------|
| | Motivation | Projet de formation motivé pour les candidats en DAEU | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Activités et centre d'intérêt | DAEU, réorientation, reprise d'études, diplôme européen | Important |

Signature :

Eric Berton,
Président de l'établissement Aix Marseille Université - Site
d'Aix-en-Provence